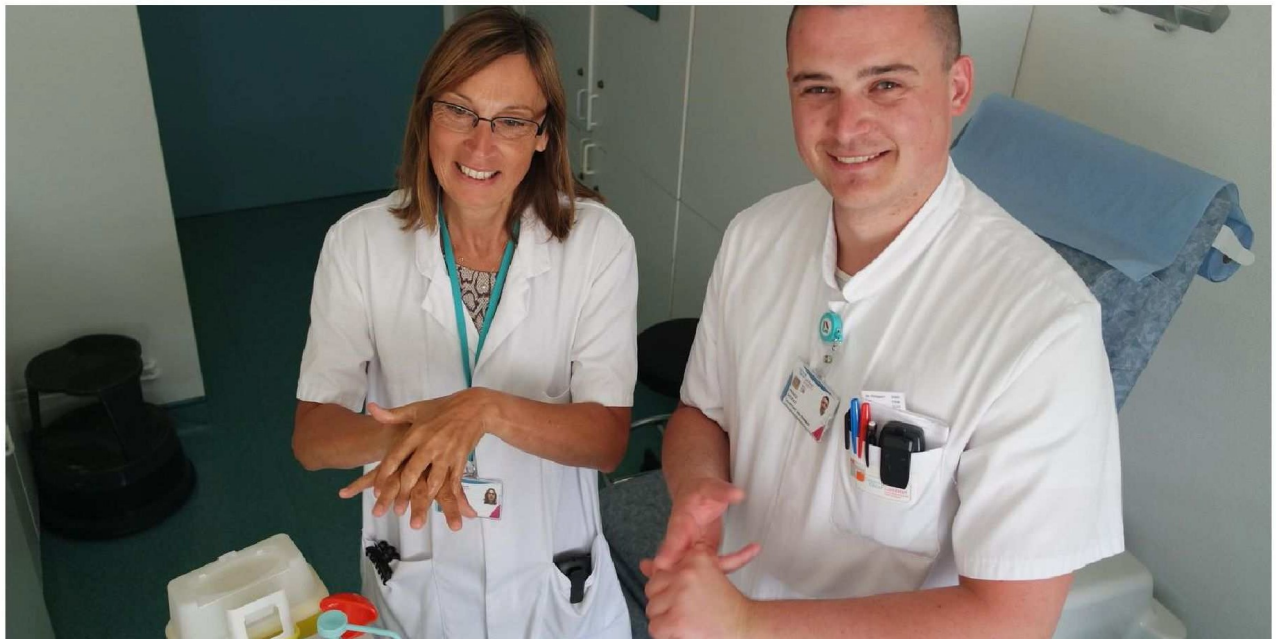


# Centre Oscar-Lambret : propreté et hygiène font très bon ménage

Cinquième et dernier volet de notre série consacrée aux coulisses du Centre Oscar-Lambret. Où l'on apprend que le COL est classé A dans la lutte contre les maladies nosocomiales. « La qualité des soins et la sécurité des patients ne sont pas la problématique d'une seule personne... »



Marie-France Deberles et Franck Decroq ont pour habitude de s'en laver les mains. « Je n'ai pas les cheveux attachés car il s'agit d'une démonstration. Sinon, c'est une évidence... »

PAR PATRICK SEGHI  
metro@lavoixdunord.fr

**LILLE.** « C'est quasiment la même chose que dans l'hôtellerie. Nous gérons l'activité du nettoyage en fonction des secteurs... » Franck Decroq, 28 ans, occupe la fonction de gouvernant au Centre Oscar-Lambret (centre de lutte contre le cancer). Un poste qu'il assume avec une rigueur contagieuse. « On nettoie toujours du plus propre vers le plus sale, du haut vers le bas... » Ses recommandations constituent l'un des maillons d'une chaîne sur laquelle la fatalité n'a que peu de prises. Mieux, le COL mène un combat quotidien contre les maladies nosocomiales dans lequel il excelle. « Nous sommes classés A avec un taux de 3,6 % (la moyenne nationale tourne autour de 5 %) », précise Marie-France Deberles, cadre hygiéniste. Ces chiffres sont d'autant plus significatifs qu'ils sont à mettre en perspective avec des patients fragilisés par de lourdes pathologies. Si la consom-

mation sans modération du gel hydroalcoolique constitue l'une des explications, elle n'est pas la seule. Le bon classement du COL. « 100 % des objectifs ministériels tenus sur la base du respect des normes d'hygiène et de la bonne conduite en matière de lutte (pour cinq indicateurs reflétant son ni-

**“ On nettoie toujours du plus propre vers le plus sale, du haut vers le bas... Les mains sont désinfectées avant et après... ”**

veau d'engagement) », relève plutôt de la prise de conscience collective. Une aide-hôtesse qui distribue les repas est, par exemple, encadrée par trois tuteurs : hiérarchique, opérationnel et de proximité. « La qualité des soins et la sécurité des patients ne sont pas la problématique d'une seule personne », résume Marie-France Deberles, dont la citation exprime la philosophie du site. « On arrive

avec un plateau et des mains propres. » L'évidence énoncée est le fruit d'efforts minutieux. De la tenue au port de bijoux, en passant par la coiffure, les règles sont draconiennes. Elles n'échappent pourtant pas à une réalité médicale inquiétante : la résistance de plus en plus forte de certaines bactéries aux antibiotiques. À terme, l'inquiétude se muera en un véritable défi de santé publique. « La coordination des parcours médicaux est une nécessité », glisse Marie-France Deberles. Une bonne noisette de gel sur des mains et des poignets propres, et la démonstration prend toute sa signification. « Nous possédons même une lampe à UV pour vérifier la bonne application du gel. » Le diable se cachant ici plus qu'ailleurs dans les détails, la cadre hygiéniste poursuit : « Dites bien pour la photo que c'est une démonstration et que c'est pour cela que je n'ai pas les cheveux attachés. » Forcément rattrapée par sa conscience professionnelle. ■ D'après l'Institut national de veille sanitaire, un patient hospitalisé sur vingt (5 %) contracte une infection là où il est soigné. Soit 750 000 infections par an en France (4 000 décès).



## 48 HEURES

► La chirurgie mini-invasive, pour laquelle le COL est un pionnier (acquisition d'un robot de dernière génération en 2015), peut avoir des effets directs en réduisant les complications post-opératoires et donc la durée d'hospitalisation. L'évidence veut que moins l'on reste hospitalisé, moins on ait de chance de contracter une maladie nosocomiale, une infection associée aux soins, « contractée au cours ou au décours d'une hospitalisation ». Absente au moment de l'admission, cette infection se déclare au minimum 48 heures après l'admission... « Pour les plaies opératoires, le délai de 48 heures communément accepté pour distinguer une infection acquise en dehors de l'hôpital d'une infection nosocomiale est repoussé à 30 jours après l'intervention, même si le patient est sorti de l'hôpital », précise l'Inserm.